



Avenant aux modalités pour finales de promotion en 2^{ème} Ligue interrégionale saison 2009-2010

3 promus

Les 2 champions de gr. sont promus automatiquement.

Les deux 2^{ème} jouent en matchs aller et retour pour désigner le 3^{ème} promu.

En cas d'égalité au match retour, prolongations de 2x15min. + éventuellement tirs au but.

Nouveau :

Le titre de champion vaudois sera décerné au vainqueur d'une confrontation entre les deux champions de groupe, matchs aller et retour.

Modalités pour relégations de 2^{ème} en 3^{ème} ligue saison 2009-2010

Les 2 équipes classées 13^{ème} sont automatiquement reléguées, les deux équipes classées 12^{ème} jouent un barrage contre les meilleurs 2^{ème} de 3^{ème} ligue.

Exemples

- A) si 0 relégué de 2^{ème} ligue interrégionale = 5 promus de 3^{ème} ligue en 2^{ème} ligue, donc 2^{ème} et 3^{ème} meilleurs 2^{ème} de 3^{ème} ligue jouent les barrages. (aller-retour)
- B) si 1 relégué de 2^{ème} ligue interrégionale = 4 promus de 3^{ème} ligue en 2^{ème} ligue, donc 1^{er} et 2^{ème} meilleurs 2^{ème} de 3^{ème} ligue jouent les barrages. (aller-retour)
- C) si 2 relégués de 2^{ème} ligue interrégionale = 4 promus de 3^{ème} ligue en 2^{ème} ligue, donc barrage (aller-retour) entre les deux 12^{ème} de 2^{ème} ligue pour désigner le 3^{ème} relégué.